

TRIBUNAL DE POLICE DE ROUEN
9, Rue BRISOUT DE BARNEVILLE
76045 ROUEN

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public
à

MAITRE ALLAN SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître

En réponse à votre requête en exonération concernant votre client

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 011325 FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à :

ressé par

en date du

, avec le(s) véhicule(s)

Renseignements complémentaires : Dans le flot de circulation n'avons pas pu intercepter le véhicule.

Je vous informe que j'ai décidé de procéder au classement de cette contrevention.

En cas de paiement de la contravention, celui-ci se désistera de la demande de classement sans suite et aucun remboursement ne sera effectué.

Je vous prie d'agréeer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à BOUEN le 24/06/2025

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

